

# FORMATION RESPONSABILITE DU DIRIGEANT ET SECURITE

RÉFÉRENCE: PRE003

## RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU DIRIGEANT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

### LE + GROUPE ACN

Attestations de formation livrets de cours dématérialisés.

### PRÉREQUIS

Aucun prérequis pour suivre la formation responsabilité civile et pénale du dirigeant en matière de sécurité.

### PUBLIC

Responsables d'entreprise, cadres disposant d'une délégation de pouvoir, gérants, responsables de sites ou d'établissements, responsable QSE, chargé SST disposant d'une délégation de pouvoir.

### LIEU

En intra dans votre établissement

1 COLLABORATEUR

MINIMUM

15 COLLABORATEURS

MAXIMUM

DURÉE

7 heures -

1 journée



### OBJECTIFS

- Identifier les différentes obligations et les situations pouvant engager sa responsabilité civile ou pénale en matière de santé, sécurité, environnement.
- Mesurer les enjeux inhérents à la signature d'une délégation de pouvoir.
- Réagir efficacement en cas de mise en cause.



### PROGRAMME

#### Les grands principes de la responsabilité civile et pénale :

- La responsabilité : notion et mise en œuvre.
- Distinction entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale.
- Les codes et textes de lois qui régissent de droit pénal.
- Définitions des notions de contravention, d'infraction de délit et de crime.
- Typologies des principales infractions pénales et leurs peines : abus de confiance, escroquerie, recel, faux, corruption.

#### Les grands principes de la responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail :

- La répartition des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- L'obligation de sécurité et de résultat : de quoi parle-t-on ?
- La faute inexcusable.
- La responsabilité pénale.
- Les infractions et délits liés au droit du travail et à la santé sécurité.
- Les sanctions encourues.

#### La délégation de pouvoir pour prévenir les risques pénaux.

- Enjeux et exigences de la délégation de pouvoir / Conditions / Conséquences / Etendue / Mise en œuvre / Effets.

#### Cas pratique sur la délégation de pouvoir.

#### L'obligation d'organiser la sécurité.

#### Rappel des 9 principes de prévention :

- L'obligation légale de formation.
- L'évaluation des risques et le document unique.
- La surveillance médicale des salariés.
- Le règlement intérieur.
- La communication auprès des salariés.
- La conception des lieux de travail.
- Les équipements de protection individuelle et collective.
- L'organisation des secours.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

Evaluation continue et théorique avec délivrance d'une attestation de formation à la fin de la session.

Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

#### Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante.
- Matériel de démonstration : Générateur de flamme écologique - Couverture anti-feu - 3 extincteurs à eau - 3 extincteurs CO<sup>2</sup>.

Référentiel National Qualité

Audité par  
BUREAU VERITAS  
Certification



Qualiopi  
processus certifié